



Conseil général Bousens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 23 JUIN 2016**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 33 membres
- Excusés : 12 membres, soit :
MM. Silvano Cardamoni, Jean-Jacques Chanson, Pierre-Alain Collet,
Patrick Dizerens, André Hagen, Philippe Martin, Bertrand Perriard,
Claude Rapin, Etienne Vermeulen
Mmes Maria-Conception Fucinos, Sandrine Gaudard, Marie-Noëlle
Mounir
- Absents : 6 membres (non excusés) soit :
MM. Didier Clerc, Christian Eggenberger, Daniel Lathion, Mathieu Mas,
Jean-Robert Turin
Mme Monique Frias

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2015, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 1/2016 concernant le Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud.
3. Préavis municipal N°2/2016 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2015.
4. Préavis municipal N° 3/2016 concernant le Règlement intercommunal relatif aux transports scolaires.

5. Préavis municipal N° 4/2016 relatif à l'adoption de la nouvelle concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la Commune de Bousens.
6. Préavis municipal N° 5/2016 concernant l'adoption d'un règlement communal relatif aux aides individuelles pour les études musicales.
7. Préavis municipal N° 6/2016 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement du Conseil général.
8. Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

La Présidente, Madame Barbara Grivel procède à l'assermentation de Monsieur Maxime Favre. Son assermentation est valable uniquement pour cette séance du 23 juin 2016, dernière séance de la législature 2011-2016.

COMMUNICATION DU BUREAU

La Présidente nous donne lecture de la lettre de remerciements reçue de la part de la Fondation du Téléthon, notre versement de Fr. 515.--.

D'autre part, une minute de silence est observée en l'honneur de Monsieur Jacques Dufour, décédé subitement.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Dans le cadre du préavis N° 1/2016 concernant le Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud, Madame la syndique Stéphanie Borgeaud nous fait part de la présence de Monsieur Alain Flückiger, chef de projet et coordinateur entre l'Association de la Région Gros-de-Vaud et le Service du développement territorial (SDT), de la DGMR et de la DGE.

Madame Stéphanie Borgeaud nous présente Madame Martine Rais, nouvelle boursière qui prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2016 et remercie Monsieur Dany Benvegnin pour ses nombreuses années au service de notre commune en qualité de boursier et qui prend une retraite bien méritée.

Une nouveauté à BousSENS nous est aussi présentée : Le poste mobile de la Gendarmerie vaudoise qui rendra visite à notre commune 1 fois tous les 2 mois, voire une fois par mois. Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un poste mobile avec 2 gendarmes. Le fourgon sera stationné sur les places de parc de la grande salle. Les dates de passage seront affichées au pilier public au fur et mesure qu'elles seront transmises par la gendarmerie.

Rappel : le marché Bio du samedi matin de Jean-Pierre et Sandrine Henny a repris son rythme de croisière, soit un samedi sur deux. Les dates sont disponibles sur le site internet de la Commune et au pilier public.

Traditionnelle fête du 1^{er} août, le 31 juillet et le 1^{er} août, le brunch chez la famille Gaudard.

Pour terminer, la Municipalité et les bureaux communaux seront en vacances du 1^{er} au 12 août 2016.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2016 CONCERNANT LE PLAN DIRECTEUR REGIONAL DU GROS-DE-VAUD

Monsieur Steve Fahrni, rapporteur de la commission chargée de l'étude du projet du Plan directeur régional nous donne lecture du rapport.

Monsieur André Deppierraz souligne que dans le Préavis N° 1/2016, sous le point VI, 2^{ème} paragraphe, il y a une contrainte supplémentaire.

Réponse de Monsieur Alain Flückiger : avec ou sans PDR, oui il y a une contrainte.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis municipal N° 1/2016 concernant le Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud est adopté avec un non et trois abstentions.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2016 RELATIF A L'ADOPTION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2015

Monsieur Laurent Borgeaud, rapporteur de la commission de gestion nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur André Deppierraz demande, sous la rubrique « 45 Ordures ménagères et déchetterie » pourquoi les taxes n'y figurent pas ?

Monsieur Dany Benvegnin répond que le poste n'a pas été ouvert, car il représente environ Fr. 50.—et qu'ils sont pris en compte dans les taxes encaissées pt. 45.434.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis municipal N° 2/2016 est adopté à l'unanimité.

4. PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2016 CONCERNANT LE REGLEMENT INTERCOMMUNAL RELATIF AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission chargée d'étudier cet objet, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote, Le Préavis municipal N° 3/2016 est adopté à l'unanimité.

5. PREAVIS N° 4/2016 RELATIF A L'ADOPTION DE LA NOUVELLE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BOUSSENS

Monsieur Bryan Mulin, rapporteur de la commission chargée d'étudier cet objet, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis municipal N° 4/2016 est adopté avec 3 absentions.

6. PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2016 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AUX AIDES INDIVIDUELLES POUR LES ETUDES MUSICALES

Monsieur Philippe Monod, rapporteur de la commission chargée d'étudier cet objet, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur André Deppierraz demande si le montant de Fr. 1'000. —inscrit au budget n'est pas un peu léger.

Madame Sandra Berset répond que non et donne pour exemple Cheseaux qui n'a pas d'aide et que la Municipalité a décidé de ne pas prendre un montant élevé pour un début.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis municipal N° 5/2016 est adopté avec un avis contraire.

7. PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2016 RELATIF A L'ADOPTION D'UN NOUVEAU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL

Aucun membre de la commission nommée pour l'étude de ce préavis n'étant présent, c'est Monsieur Dominique Berset qui nous en fait la lecture, avec avis favorable.

En ce qui concerne les amendements proposés par la commission nommée pour l'examen du nouveau règlement :

- L'amendement 1 : Article 57 alinéa 5 : La municipalité peut assortir d'un contre-projet **les projets** de décision etc. en lieu et place de : d'un contre-projet de décision etc.
- L'amendement 2 : article 93 suppression du texte « (89) »

Ces modifications ainsi que de petites adaptations rédactionnelles sont acceptées à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis municipal N° 6/2016 est adopté à l'unanimité.

8. DIVERS

Monsieur Jean-Claude Mounir demande s'il serait possible de faire le marquage sur la route Boussens – Cheseaux, jusqu'à l'intersection de la route Sullens – Cheseaux.

Madame la syndique précise qu'à partir du petit pont la route n'appartient plus à notre commune et que ~~le canton~~ va refaire le revêtement cet été. *La commune de Cheseaux*

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente clos la séance. Il est 21h35. A l'issue de cette séance une agape est offerte par la Municipalité.

La Présidente

 Barbara Grivel

La secrétaire

 Danièle Rochat